

GRANDS PRIX NATURA 2000

Le livre des actions

Édition 2010



Présent
pour
l'avenir



Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable,
des Transports
et du Logement

Ministère de l'Écologie,
du Développement durable, des Transports et du Logement

RÉSEAU NATURA 2000 DANS LES HAUTES-ALPES



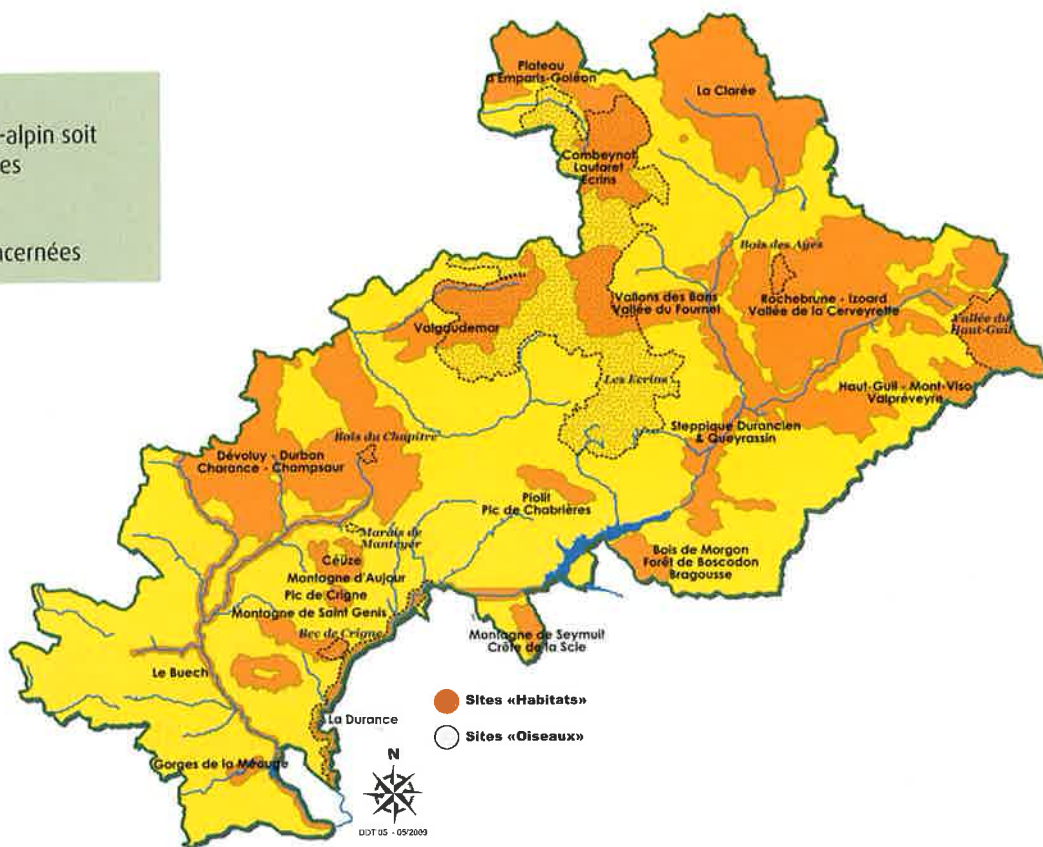
Hautes-Alpes ●

Sites Natura 2000 : 23 sites du réseau haut-alpin
Président du comité de pilotage : Jean-Claude Dou,
 maire de Puy Saint Eusèbe
Animateur/opérateur : ADASEA
Contact : Kevin Pouet, animateur départemental,
 kevin.pouet@adasea.net

Regroupant les 23 sites du département, le réseau Natura 2000 haut-alpin s'est structuré en 2008. Un animateur départemental fédère et soutient la réflexion commune des structures animatrices ou opératrices des sites pour élaborer des outils et alimenter les projets de chacun. Grâce à cette mutualisation des

expériences et des compétences, la politique Natura 2000 gagne en efficacité et en cohérence. Ainsi ce réseau départemental favorise l'émergence d'actions, facilite la mise en œuvre de la contractualisation et développe une communication de qualité.

23 sites
 40 % du territoire haut-alpin soit
 Plus de 200 000 hectares
 16 sites « Habitats »
 7 sites « Oiseaux »
 2/3 des communes concernées



- 1 Dracocéphale d'Autriche (© Kévin Pouet).
- 2 Chouette de Tengmalm (© Christophe Sidamon-Pesson).
- 3 Troupeau ovin sur l'Alpage de Lèche en contrat agricole (© Kévin Pouet).



Un patrimoine naturel exceptionnel

Situées au carrefour des Alpes et de la Méditerranée, les Hautes-Alpes accueillent des milieux naturels variés abritant une forte biodiversité : glaciers, éboulis, falaises, landes, pelouses, prairies naturelles, forêts, rivières et zones humides.

Natura 2000 c'est :

- les pelouses steppiques à astragale queue-de-renard,
- les prairies à chardon bleu,
- les forêts de genévrier thurifère,
- les forêts de pin sylvestre accueillant le papillon isabelle,
- les zones humides abritant des sonneurs à ventre jaune (crapauds) ou des agrions de Mercure (libellules),

- les rivières accueillant l'apron du Rhône,
- les adoux refuges pour l'écrevisse à pieds blancs ou le castor d'Europe,
- les cembraies ou pinèdes de pins à crochets,
- les landes de rhododendron fréquentées par le tétras-Lyre,
- les falaises hébergeant des oiseaux,
- et bien plus encore...

Fragiles et sensibles, ces milieux sont parfois malmenés (développement d'infrastructures et urbanisation, surfréquentation, pollutions...). En revanche, leur préservation est souvent liée au maintien ou au développement d'activités humaines respectueuses (pastoralisme, fauche tardive, gestion forestière durable, entretien des haies et canaux, gestion des rivières...).



Bilan 2008/2009 de la contractualisation Natura 2000 dans le département des Hautes-Alpes

Mesures agro-environnementales territorialisées (Maet)

145 dossiers en 2008/09
 4 350 hectares contractualisés
 37 000 ml de haies
 46 000 ml de canaux

Sur 2008 et 2009, 16 sites haut-alpins étaient concernés par la contractualisation MAET.

Du fait de leur territorialisation, les MAET se déclinent sur le territoire en une quarantaine de mesures, selon le milieu concerné et les objectifs recherchés.

Les principales mesures sont :

- la mise en place de plans de gestion pastorale prenant en compte les habitats et espèces Natura 2000,
- la préservation de la biodiversité des prairies par la mise en place de reports de fauche,
- le maintien de l'ouverture des milieux par une gestion raisonnée des parcours,
- la préservation de la biodiversité associée aux haies et canaux d'irrigation.

Contrats Natura 2000

15 contrats en 2008/09
 Conservation des espèces
 Restauration d'habitats
 Maintien de l'ouverture des milieux



Exemples :

- restauration de pelouses steppiques (ouverture de milieux),
- maintien d'arbres sénescents lors de coupes forestières,
- entretien de ripisylve et élimination d'espèces invasives,
- mise en place de zones en défens au profit d'espèces.

Les actions du réseau

La structuration du réseau haut-alpin a été initiée en mars 2008 avec la création d'un poste d'animateur départemental. Le réseau regroupe l'ensemble des animateurs des sites Natura 2000 du département. Il se réunit régulièrement (réunions thématiques ou journées d'échanges techniques sur le terrain).

La diversité des structures animatrices ou opératrices et des employeurs des animateurs est une composante essentielle de notre réseau. Il en résulte une richesse liée à la variété et la complémentarité des apports de chacun.

Structures animatrices et/ou employeurs d'animateurs :

Parc National des Écrins, Parc Naturel Régional du Queyras, ONF, ADASEA, Communauté de communes du Guillectrois, Communauté de communes de Tallard-Barcillonnette, Mandement Forestier de Savines-le-lac, Syndicat Mixte de Gestion Intercommunal du Buech et de ses Affluents, Syndicat Intercommunal d'Entretien de la Méouge, Commune de l'Argentière - La Bessée, Commune de La Grave, Commune de Chorges, Commune de Bréziers, Commune de Névache et Commune de Saint-Julien en Beauchêne.



La majorité des sites du département était déjà, ou est rentrée, en phase d'animation sur les années 2008/2009. Les grandes missions confiées aux structures animatrices étant similaires (mise en place et suivi d'actions et communication), le réseau est un lieu d'échanges privilégiés et un vecteur de mutualisation important.

Sous la coordination de l'animateur départemental, le réseau a ainsi participé de manière active à des projets et à l'élaboration d'outils répondant à des besoins partagés et/ou communs.

Accompagner, suivre, coordonner et faciliter la contractualisation Natura 2000

- Coordination départementale avec les partenaires agricoles pour la préparation et l'animation du dispositif des mesures MAE Territorialisées Natura 2000.

- Mise en œuvre d'un suivi qualitatif des MAE-T Natura 2000 sur les différents sites Natura 2000.

- Échanges sur la mise en œuvre des contrats.
- Élaboration d'une trame départementale de la charte Natura 2000 « milieux » (avant appropriation au niveau de chaque site).

Concertation et partenariat au niveau départemental

Objectif : Travailler à une échelle pertinente avant appropriation et adaptation au niveau de chaque site Natura.

- Relation entre Natura 2000 et les activités de Pleine Nature (Chartes Chasse, Pêche et Escalade initiées).
- Mise en place d'un partenariat avec le Réseau départemental d'Éducation à l'Environnement (élaboration d'un programme éducatif).

1 Contrat Natura 2000 favorisant la présence d'arbres sénescents – Poligny (© Kévin Pouet),
2 Contrat Natura 2000 d'entretien de canaux d'irrigation – Bréziers (© Kévin Pouet).

3 Isabelle de France (© Jean Guillet),
4 Sabot de vénus (© Kévin Pouet),
5 Terrain lors d'une journée d'échanges techniques entre animateurs (© Kévin Pouet).



Communication

- Mise en place d'une stratégie départementale en terme de communication.
- Création d'un site internet départemental géré collectivement entre tous les sites Natura 2000 : hautes-alpes.n2000.fr

Objectifs : avoir une « vitrine » commune à l'échelle départementale, élaborer conjointement le contenu général du site (présentation de la démarche Natura 2000, des enjeux, des espèces et la relation avec les acteurs) et permettre à chacun d'avoir un espace propre à son site Natura 2000.
- Pilote du projet national d'exposition personnalisable.

Autres actions au sein du réseau

- Visites de Comités de pilotage nouvellement instaurés sur des sites ayant une expérience à partager.
- Partage de notre expérience avec les départements voisins (exemple : visite de gestionnaires de l'Isère concernant la mise en œuvre de contrats forestiers).

La plus-value du réseau Natura 2000

Notre fonctionnement en réseau permet de fédérer l'ensemble des acteurs Natura 2000 en favorisant l'émergence de projets communs et en facilitant la mise en œuvre de la contractualisation dans notre département.

Notre réseau structure et cultive l'échange entre les animateurs afin de pallier au sentiment d'isolement et afin d'avancer ensemble sur les différentes thématiques. Natura 2000 gagne ainsi en efficacité et en cohérence à l'échelle du département.

Le poste d'animateur départemental permet également un lien plus étroit entre

les chargés de mission et les administrations (DDT et la DREAL).

Perspectives 2010/2012

Au-delà de la poursuite des actions menées et compte tenu de la bonne santé du réseau départemental au niveau technique, il est souhaitable d'impliquer plus fortement les élus dans le fonctionnement de ce réseau afin de valoriser, plus encore, Natura 2000. Cela pourrait aussi permettre d'arriver à une politique départementale cohérente sur la protection de l'environnement.

Une initiative transposable aux autres départements

La structuration du réseau Natura 2000 au niveau d'un département peut être reprise par d'autres départements et permettrait :

- de concourir à la volonté nationale d'une meilleure structuration du réseau,
- de mener des missions transversales,
- d'apporter un appui aux chargés de mission,
- d'instaurer une interface avec les services de l'État.





Interview

Jean-Claude Dou

Président de Copil représentant l'ensemble des copils des sites haut-alpins
Président du Mandement forestier de Savines-le-Lac - maire de Puy Saint Eusèbe

Comment a évolué votre regard sur Natura 2000 suite à votre élection à la présidence du Comité de Pilotage ?

En 2008, j'ai présidé au mandement forestier et par là-même à la gestion du site Natura 2000. À partir de là, il s'est passé quelque chose : j'ai pu découvrir Natura, j'ai tout fait pour que les actions en cours aboutissent et cela grâce notamment à l'Office National des Forêts qui est à mes côtés (animation du site confiée à l'ONF).

Ensuite, ma vue et mon idée de ce que pouvait être Natura 2000 a évolué aussi dans le sens où je me suis aperçu qu'en tant que propriétaire d'une forêt intercommunale, on pouvait très bien envisager une exploitation sereine, importante, en ayant toujours à l'idée la prise en compte de la protection du milieu. Notre forêt a une triple vocation : la production forestière, le tourisme avec plusieurs milliers de personnes fréquentant le site et bien entendu la protection de la biodiversité grâce à Natura 2000. Aujourd'hui, je suis extrêmement optimiste sur l'avenir de ce territoire.

Je dois dire que, depuis que je suis président du mandement forestier et comme je suis aussi vice-président de la communauté de communes, les rapports ont changé dans les discussions. À chaque fois, j'essaie de faire passer un message même si cela

n'est pas toujours simple. Je m'aperçois que, là aussi, les réticences que l'on sentait il y a quelques années sont en train de s'estomper et que le regard porté par les élus est en train d'évoluer. Natura 2000 n'est pas là pour empêcher les activités, qu'elles soient agricoles, forestières ou autres, mais pour qu'ensemble nous puissions réfléchir. Maintenant, dans le cadre de la charte, j'espère que les uns et les autres pourront prendre un certain nombre d'engagements et je crois qu'aujourd'hui nous sommes prêts.

Par ailleurs le passage de la gestion des sites aux collectivités, qui sont sur les territoires au contact direct de la population, fait qu'aujourd'hui le message passe beaucoup mieux. C'est un événement déterminant pour la suite de l'évolution de Natura 2000.



1 Signature de la charte Natura 2000 (© Kévin Pouet).
2 Buxbaumie verte (© Kévin Pouet).
3 Sensibilisation pour des pratiques sportives respectueuses (© Kévin Pouet).

4 Visite d'une école élémentaire dans un site Natura 2000 (© Kévin Pouet).
5 Suivi scientifique d'une mesure agricole (© Kévin Pouet).

6 Échange entre élus du site « Marais de Manteyer » et ceux du site « Piollit - Pic de Chabrières » (© Kévin Pouet).



Quels sont les avantages du réseau Natura 2000 départemental ?

On ne peut que se féliciter de la création d'un tel réseau car là aussi, en tant qu'élus, ce dont je me suis aperçu c'est qu'en effet, nous avions sur le territoire départemental 23 sites, mais que rien ne se passait entre eux. Chacun faisait son travail de son côté.

Cette initiative, qui a été prise de créer ce réseau au niveau des chargés de missions avec la création d'un poste d'animateur départemental, a fait que l'on a pu structurer l'ensemble de ces 23 sites représentant 40 % du territoire haut-alpin. Il était nécessaire de faire quelque chose entre nous. Ce travail a été réalisé sur 2008/2009 avec des échanges réguliers entre les chargés de mission. Il faut maintenant que cette coordination puisse être transmise aux « politiques ». Cela permettra de mieux faire passer le message aux élus et que ceux-ci s'approprient réellement cet outil. Entre nous nous pourrions échanger, comparer nos expériences diverses et variées. Je crois que de là pourra naître une idée commune de ce que peut être la préservation de la biodiversité. Les comparaisons que nous pourrions faire des différents dossiers que nous avons mis en place chacun séparément, feront que, demain, nous aurons une vision globale de Natura 2000 sur le département.

Mon souhait pour l'avenir est qu'ensemble nous puissions avoir une cohérence politique pour que demain nous travaillions ensemble et que nous ne restions pas chacun dans notre coin en ignorant ce qui se passe, y compris chez son plus proche voisin.

Témoignages

Thierry Leber

Direction départementale des territoires des Hautes-Alpes – Service Environnement et Espaces Naturels – Chef d'unité Espaces Naturels et Évaluation Environnementale

« Avant 2008, le réseau Natura 2000 dans les Hautes-Alpes était déjà structuré mais peu d'animateurs étaient en poste. Avec la montée en puissance de la phase d'animation des sites (approbation des Docob), le besoin a été ressenti de mettre en place une animation départementale Natura 2000. Cette animation départementale Natura 2000 a permis de renforcer le lien entre les animateurs, d'opérer une cohérence entre les différentes actions et d'uniformiser un certain nombre de domaines (charte graphique, plaquettes, panneaux...).

Dès lors que le nombre d'animateurs devient conséquent (plus de dix sur le département), le poste de l'animateur départemental prend toute sa place de lien entre l'administration et les animateurs. C'est le « chaînon manquant » du réseau Natura 2000 qui s'est concrétisé ici, pour un bénéfice partagé par tous les acteurs. »

Bruno Gauthier

Office National des Forêts – Animateur du Site « Bois de Morgon, Forêt de Boscodon, Bragousse ».

« J'ai toujours cru à l'intérêt d'un réseau Natura 2000 et à la création d'un poste d'animateur départemental. Ce réseau donne naissance à un échange soutenu et très riche entre nous, avec nos sensibilités et profils différents et l'apport de la diversité des structures animatrices. »



Partenaires : Les Copils du département, les structures opératrices ou animatrices, les animateurs Natura 2000, la DDT, la DREAL, les partenaires institutionnels et associatifs.